

COMMUNIQUE

Privatisation des voies navigables : Le gouvernement responsable des drames à venir

Avec la Fédération FO de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS-FO) et les syndicats FO concernés, la confédération FORCE OUVRIERE apporte **son soutien aux agents de l'Etat des services navigation dans leur combat contre la privatisation des voies navigables.**

FO s'oppose aux transferts des infrastructures et dépendances des voies navigables, du domaine public fluvial et des 4400 agents des services navigation à l'Etablissement public à caractère industriel et commercial Voies Navigables de France (VNF).

Cette décision du gouvernement s'inscrit dans le cadre de la révision générale des politiques publiques : ce transfert à VNF, première étape avant la privatisation, entraînerait l'abandon du réseau des voies navigables jugées « non rentables » aux collectivités locales. Il entraînerait également un **risque majeur de sécurité civile**, la gestion hydraulique et la prévention contre les inondations des voies navigables n'étant alors plus assurée par personne ! C'est un des dossiers évoqué par le secrétaire général de FORCE OUVRIERE, Jean-Claude MAILLY devant le président de la république, puis le premier ministre.

FO réaffirme son attachement au maintien du service public de l'Etat des voies navigables et de toutes ses missions. FO exige que le gouvernement retire ce projet de transfert et engage un vrai débat sur l'avenir de la voie d'eau avec l'ensemble des acteurs concernés et sur l'ensemble des missions de service public nécessaires.

Dans ce cadre, FORCE OUVRIERE soutient totalement le préavis de grève déposé par la FEETS-FO avec les autres organisations syndicales présentes dans les services navigation, et appelant l'ensemble des personnels de ces services à la **grève à partir du 2 mai 2011.**

La confédération FORCE OUVRIERE appelle le chef de l'Etat et son gouvernement à la raison : la voie d'eau, le domaine public fluvial, les agents de l'Etat ne sont pas des morceaux d'un marché à rentabiliser par un EPIC, en abandonnant des parties et en prenant délibérément le risque de compromettre la sécurité d'usagers et de citoyens.

La République et l'intérêt général exigent d'autres décisions des dirigeants de l'Etat.

Paris, le 18 avril 2011